



VILLE DE BATHURST
RÉUNION PLÉNIÈRE
PROCÈS-VERBAL

le lundi 9 septembre 2024
18 h 30
Salle du conseil - Hôtel de Ville

Présent	P. Anderson, conseillère D. Branch, conseiller S. Brunet, conseiller R. Hondas, conseiller D. Knowles, conseiller J.-F. LeBlanc, conseiller S. Legacy, conseiller M. Skerry, conseiller M. Willett, maire adjoint
Absent	K. Chamberlain, mairesse
Fonctionnaires	A. Parker, greffière municipale M. Abernethy, ingénieur municipal L. Foulem, directeur des communications corporatives S. Gauvin, trésorière M. A. LaPlante, directeur municipal adjoint C. Roy, administratrice exécutive

1. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. PRÉSENTATIONS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION

2.1 Lancement du budget 2025 par Sonia Gauvin, trésorière

La trésorière municipale lance officiellement la saison budgétaire 2025 en présentant le calendrier du budget municipal de fonctionnement et capital. Ce soir, les comités et les commissions présenteront leurs demandes de financement, tandis que les chefs des départements informeront les membres du conseil et le public des projets d'investissement et des initiatives opérationnelles proposés dans les semaines à venir.

Le calendrier budgétaire se présente comme suit :

- **11 septembre** – Ressources humaines (séance à huis clos)
- **7 octobre** – Présentation du budget de la DBRC (taxe 2025)

- **9 octobre** – Budget du fonds général d'investissement, budget du fonds des services publics d'investissement, budget du fonds des services publics d'exploitation et points du budget du CSR
- **23 octobre** – Budget d'exploitation du fonds général, examen du budget d'exploitation du fonds des services publics et examen des budgets d'investissement (général et des services publics).

Examen du budget

- **4 novembre** - Examen complet des quatre budgets avec incorporation des ajustements.

Approbation finale du budget par le conseil municipal

- **18 novembre** - Présentation des grandes lignes du budget, suivie de l'adoption des résolutions budgétaires.

2.2 Bibliothèque publique de Bathurst par Miranda Angelski

Madame Miranda Angelski, directrice de la bibliothèque publique de Bathurst, présente la demande de budget de la bibliothèque pour 2025, qui financera les fournitures essentielles, le mobilier et les équipements. Elle précise que les revenus générés par les ventes de livres et les dons sont strictement affectés au développement de la collection (c'est-à-dire l'achat de livres), tandis que les revenus provenant de services tels que la photocopie, la plastification et l'envoi de fax sont utilisés pour couvrir les fournitures de programmation et d'autres nécessités opérationnelles. Compte tenu de ces restrictions, la bibliothèque a besoin de fonds supplémentaires pour entretenir ses installations et acquérir de nouveaux meubles.

Pour le budget de 2025, la bibliothèque demande 23 092 \$, répartis comme suit :

- 8 617 \$ pour les dépenses liées à la technologie, y compris l'entretien et la maintenance des ordinateurs publics et ceux du personnel.
- 12 975 \$ pour les fournitures générales de la bibliothèque et le mobilier destiné à la fois aux usagers et au personnel.
- 1 500 \$ pour les fournitures de programmation. Cela représente une augmentation notable par rapport aux 500 \$ demandés les années précédentes, reflétant la croissance significative des programmes de la bibliothèque, qui sont passés de 25 en 2023 à 205 en 2024.

2.3 « Nepisiguit Sports Lodge » par Peter Kennah

Ils demandent une contribution de 35 000 \$ pour faire de ce projet une réalité.

Créé dans les années 1970 par un groupe de passionnés locaux, le Club de motoneige Nepisiguit Sports Lodge s'est depuis étendu à plus de 1 300 membres dans les Maritimes, contribuant ainsi de manière significative au tourisme hivernal dans la région de Bathurst.

Au fil des ans, le club s'est concentré sur l'amélioration continue de son réseau de sentiers. Afin de profiter pleinement de toute la saison hivernale, ils sollicitent le soutien de la ville pour améliorer le système de sentiers principal. Le sentier principal du club, le Sentier #19, qui longe l'autoroute 11, nécessite l'installation d'un ponceau pour traverser en toute sécurité une tourbière près du passage de motoneige de la rue St Anne. Cette amélioration permettrait d'étendre l'accès aux sentiers aux hôtels locaux, permettant ainsi aux visiteurs de prolonger leur séjour dans la

région, ce qui profiterait aux entreprises locales, notamment les hôtels, restaurants et commerces de détail.

Le club demande une contribution de 35 000 \$ pour financer cette mise à niveau essentielle des infrastructures.

2.4 «Bathurst Heritage Trust Commission Inc.» par Nancy Culligan-Brunner

Mme Nancy Culligan-Brunner présente la demande d'aide financière du Musée du Patrimoine de Bathurst, ainsi que les états financiers de 2024. Le musée sollicite 37 000 \$ de la Ville de Bathurst : 12 000 \$ pour soutenir les dépenses opérationnelles et 25 000 \$ pour des réparations urgentes de planchers.

Le coût total du projet de rénovation des planchers est estimé à 60 000 \$. Pour combler l'écart de financement, le musée recherche un soutien supplémentaire, visant à obtenir entre 15 000 \$ et 17 000 \$ grâce à la Société de développement régional (SDR). Ils ont également lancé une campagne de collecte de fonds, à travers l'événement Chase-the-Ace du Club de Curling, dans la catégorie à but non lucratif, pour réunir le solde restant.

Le musée a connu un programme de personnel estival réussi, avec deux étudiants revenant pour leur troisième année et deux nouvelles recrues. Le financement de ces postes provenait d'une subvention provinciale sur une base de partage de poste, puisque trois des quatre étudiants travaillaient à temps partiel. La subvention a couvert plus de 80 % des coûts associés.

Jusqu'à présent, le musée a connu une autre année solide en termes de nombre de visiteurs, d'activités, d'expositions et d'engagement communautaire.

2.5 Comité parc coronation par conseillère Anderson

En 2024, le Comité du parc Coronation a reçu 500 000 \$ pour améliorer la pataugeoire et son infrastructure, car elle est actuellement sous-dimensionnée par rapport au nombre d'enfants qui l'utilisent. De plus, les systèmes électriques et de plomberie nécessitent un remplacement. Cependant, le financement de la Ville était conditionnel à l'obtention d'un soutien gouvernemental.

Malheureusement, le comité a été informé que leur première demande de financement a été refusée. Ils prévoient maintenant de présenter une nouvelle demande par le biais du programme de financement régulier de la Société de développement régional (SDR), qui couvre généralement 40 % des coûts du projet.

Le comité demande que l'allocation de 500 000 \$ de 2024 soit reportée à 2025, dans l'espoir de faire avancer le projet avec cette source de financement alternative.

2.6 Charlie's Cat Rescue par Jennifer Chamberlain et Rita Vienneau Willett

Charlie's Cat Rescue, une organisation à but non lucratif basée à Bathurst, a été fondée en septembre 2019. Depuis sa création, l'organisation a sauvé 1 107 chats errants, dont 850 ont été adoptés avec succès. Actuellement, 169 chats restent sous leur garde ou en familles d'accueil, tandis que certains ont été transférés à d'autres refuges, et d'autres sont perdus ou décédés.

Chaque chat pris en charge par le refuge reçoit des soins médicaux complets, y compris la stérilisation, deux traitements contre les vers, des vaccinations, l'implantation d'une puce électronique et des traitements contre les puces et les poux. De plus, tous les chats sont testés pour la leucémie féline et l'immunodéficience.

En 2023, le groupe a engagé 120 000 \$ de frais vétérinaires pour le soin de 272 chats. Cette année, ils ont déjà sauvé 121 chats, avec des dépenses incluant 21 439,67 \$ pour la nourriture, 8 935,50 \$ pour la litière et 57 470,53 \$ en factures vétérinaires. Le refuge fonctionne entièrement grâce aux dons de la communauté et est géré par des bénévoles locaux dévoués.

Ils demandent un don de 10 000 \$ pour continuer leur travail important.

3. POLITIQUES

3.1 P2024-10 Politique sur les ponceaux.

Il y a plusieurs années, il a été déterminé que les ponceaux servaient uniquement à fournir un accès aux propriétés et devaient être installés par les propriétaires. Par conséquent, la Ville a décidé que les propriétaires seraient également responsables de la réparation ou du remplacement des ponceaux. Cependant, cette décision n'a jamais été officiellement consignée dans une politique pour que les résidents puissent la consulter en cas de questions sur les réparations.

Pour y remédier, la politique P2024-10, "Politique sur les ponceaux", a été élaborée pour définir clairement la responsabilité de la réparation et du remplacement des ponceaux d'allée dans la Ville de Bathurst. Une motion pour adopter cette politique sera présentée lors d'une prochaine réunion.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 46.

Amy-Lynn Parker, Greffière municipale